



**Procès-verbal**

## **PROCÈS-VERBAL / RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

### **ÉCOLE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR**

---

**Date:** Mercredi 25 janvier 2017

**Heure:** 18h45

**Lieu:** École Jean-Baptiste-Meilleur, 2237, rue Fullum / Montréal (Québec) H2K 3P1  
Salon du personnel

---

#### **PRÉSENCES**

##### Présents-es :

M.M.

Guy Coisman, directeur  
Tarik Kemel, parent d'élève  
El Yazid Aassila, parent d'élève  
Pierre Boulanger, représentant de la communauté  
Marc Baudin, enseignant

M<sup>mes</sup>

Julie Lachance, secrétaire d'école  
Hélène Giguère, enseignante  
Patricia Van Melle, enseignante  
Catherine Dupuis, psychoéducatrice  
Pascale Carrère, psychoéducatrice  
Imane Allam, parent d'élève  
Lany-Jade Mondou, parent d'élève  
Malika Amara, parent d'élève  
Marilyn Bourgeois, parente d'élève

##### Absents-es :

Janie Lafrenière, enseignante  
Marie-Josée Alarie, parent d'élève

---

*Prise de notes : Julie Lachance, secrétaire*

*Animation : Guy Coisman, directeur*

## 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M<sup>me</sup> Giguère propose.

M<sup>me</sup> Allam appuie.

*Adopté à l'unanimité.*

## 2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 9 NOVEMBRE 2016

M<sup>me</sup> Amara propose.

M<sup>me</sup> Allam appuie.

## 3. ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT (E)

M<sup>me</sup> Allam propose M. Kemel au poste de président. Il n'est pas intéressé.

M. Aassila est prêt à remplacer la représentante au comité de parents et M<sup>me</sup> Mondou devient alors présidente et M. Aassila devient vice-président.

## 4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 9 NOVEMBRE 2016

### - Activités parascolaires (karaté)

Le plancher a été vérifié par la professeur de karaté, ainsi que par l'équipe des Ressources matérielles de la CSDM. Il n'y avait pas de problème, mais il a quand même été convenu de déplacer le cours aux lundis. Ainsi, le cours de karaté peut dorénavant se dérouler dans le gymnase.

### - Formation des membres du Conseil d'établissement

La seule personne qualifiée pour donner la formation sur le Conseil d'établissement est M<sup>me</sup> Rigali. Le directeur invite les parents à vérifier entre eux leurs disponibilités et il prendra rendez-vous avec M<sup>me</sup> Rigali une fois la date choisie.

### - Photos scolaires

Suite à de nombreux commentaires négatifs et d'erreurs commises par la compagnie actuelle, il a été décidé qu'on nous ferons affaire avec une autre compagnie l'année prochaine. La secrétaire se chargera de faire venir des dépliants de certaines compagnies afin que nous puissions choisir lors de notre prochaine rencontre du Conseil d'établissement.

### - Cours d'éthique et culture religieuse

M. Coisman s'est renseigné auprès des conseillers pédagogiques de la CSDM et il n'est pas recommandé d'aborder le sujet de la radicalisation sans avoir reçu une formation sur le sujet.

- **Acceptation du projet 375e anniversaire de Montréal**

Un aménagement sera fait à l'avant de l'école pour les petits de la maternelle.

- **Rotation des locaux au SDG**

Avec la grandeur des pièces différentes, avec la diversité des activités proposées dans chacun des locaux il est donc conseillé de continuer la rotation des locaux afin que tous les élèves puissent faire des activités variées.

- **Plan triennal**

L'équipe responsable de la rédaction du document remis aux commissaires pour la position de l'école Pierre-Dupuy face au plan triennal a été présentée aux membres du Conseil d'établissement de l'école Jean-Baptiste-Meilleur.

À la lumière de cette présentation, il apparaît que les deux équipes école ainsi que les des écoles partagent les mêmes appréhensions et les mêmes inquiétudes en lien avec la situation proposée dans le plan triennal de répartitions des immeubles.

Aucune personne ne comprend ni n'est en mesure de trouver un quelconque intérêt à cette proposition.

## 5. **REPRÉSENTANTE DE L'ÉCOLE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR AU RÉSEAU SUD**

M<sup>me</sup> Mondou ne s'est pas présentée à la dernière rencontre, mais elle s'engage à nous transférer les documents qu'elle a reçus.

## 6. **MOT DE LA DIRECTION**

Pédago : Puisque la semaine d'examen de mathématique aura lieu durant la semaine du 14 juin, nous devons déplacer la journée pédagogique. La journée pédagogique sera donc le 19 juin.

Le Conseil d'établissement recommande la diminution du nombre de parents qui siège au Conseil d'établissement. Nous acceptons de modifier le nombre de représentants de parents siégeant au conseil d'établissement de 8 parents à 5.

Proposé par : Lany-Jade Mondou

Appuyé par : Julie Lachance

Vote : unanimité

Budget : M. Coisman donne des explications sur le budget.

Dette du Service de garde : Quelques parents ne payent pas, alors certains dossiers ont été transférés au Secteur juridique de la Commission scolaire.

Inscriptions 2017/2018 : 1 maternelle 5 ans est confirmée

Nous avons presque une maternelle 4 ans

## 7. **SERVICE DE GARDE**

Les employés du Service de garde sont invités à assister aux rencontres du Conseil d'établissement mais personne n'est intéressé et ils ne sont pas obligés de toute façon. Les

parents réitèrent leur désir de la présence d'un membre du Service de garde à la prochaine rencontre du Conseil d'établissement.

Suggéré par Hélène Giguère

Appuyé par Lany-Jade Mondou

## 8. DIVERS

### **Dons :**

Réchaud-Bus : Ils seront présents le 21 février 2017. Nous leur préparerons une lettre de remerciement pour cette visite, mais également pour le don des collations et des berlingots de lait au chocolat que nous avons eu pour notre déjeuner de Noël.

Intact Assurance : Nous leur ferons parvenir une lettre de remerciement pour les fauteuils et les chaises envoyées en début d'année.

Tim Hortons : Une lettre leur sera également envoyée pour les remercier du gros rabais qu'ils nous ont fait pour les beignes, pour le déjeuner de Noël.

## 9. PAROLE AU PUBLIC

## 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Coisman propose la levée de la rencontre à 21h08.

*Adopté à l'unanimité.*

La présidente,

---

Lany-Jade Mondou

Le directeur,

---

Guy Coisman